

Lundi 31/03/2014

## Cette semaine

### Soirée de labellisation « Charte Qualité Accueil 2014 »

Le 1<sup>er</sup> avril  
à Dijon

**Commerce.** La CCI Côte-d'Or a proposé aux commerçants dijonnais de s'engager dans la démarche « Charte Qualité Accueil », pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Proposition faite aussi pour la première fois aux commerçants beaunois.

Cette démarche permet d'évaluer leurs prestations grâce à un audit mystère, basé sur 73 critères essentiels en termes d'accueil, d'écoute et de conseil. Les entreprises lauréates obtiennent le label national « Charte Qualité Accueil Ecoute Conseil », attribué pour 2 ans.

33 entreprises lauréates se verront remettre leur diplôme à Dijon le 1<sup>er</sup> avril. L'opération est menée en partenariat avec le Grand Dijon et Shop in Dijon (fédération des commerçants dijonnais).

- Soirée de labellisation « Charte Qualité Accueil 2014 »
- Mardi 1<sup>er</sup> avril, à 19h15, à la CCI21, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact à Dijon : Virginia Boilleaut / 03.80.65.91.85 / [virginia.boilleaut@cci21.fr](mailto:virginia.boilleaut@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

### Etiquetage des vins : ce qui va changer

Le 1<sup>er</sup> avril  
à Beaune

**Réglementation.** La CCI Côte-d'Or organise avec la Direccte une réunion d'information sur les prochains changements s'appliquant à l'étiquetage des vins, le 1<sup>er</sup> avril à Beaune.

A compter du 13 décembre 2014 en effet, toutes les entreprises agroalimentaires devront respecter le nouveau règlement 1169/2011, dit règlement INCO, qui régit l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires. L'étiquetage des vins étant directement concerné, un expert de la Direccte présentera aux entreprises viticoles ce nouveau règlement et ses modalités d'application, et développera notamment les questions des mentions obligatoires et des mentions traditionnelles.

- Réunion « Règlement INCO 1169/2011 : impact sur l'étiquetage des vins »
- Mardi 1<sup>er</sup> avril à 14h30
- A l'antenne de la CCI Côte-d'Or, 2 rue du Tribunal à Beaune
- Contact : Soumia Mojtahid / 03.80.26.39.74 / [soumia.mojtahid@cci21.fr](mailto:soumia.mojtahid@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

## Ateliers de coaching pour les jeunes en recherche d'apprentissage

*A partir du  
2 avril  
en Côte-d'Or*

**Pour préparer l'insertion des jeunes en entreprise.** La CCI Côte-d'Or, à partir du 2 avril, renouvelle pour la seconde année consécutive, la mise en place d'ateliers de coaching, à destination des jeunes de 15 à 25 ans qui recherchent une entreprise dans le cadre de l'apprentissage.

Chaque atelier est conçu pour accueillir un groupe de 4 à 6 jeunes afin de les préparer à un premier contact avec l'employeur. Pendant 3 heures, les jeunes apprennent, sous la conduite d'un coach individuel et consultant en image professionnelle, à mieux se mettre en valeur, à conforter leur confiance en eux, à s'adapter aux codes en entreprise (vêtements, attitude, langage), à exprimer leur motivation. A cet effet, les méthodes pédagogiques mises en œuvre permettent d'impliquer activement les participants avec des exercices simples, des mises en situation, des échanges collectifs. Ces ateliers auront lieu tous les 15 jours, le mercredi après-midi.

L'opération prendra fin en octobre 2014.

- Ateliers de coaching sur l'image et la confiance en soi pour les jeunes de 15 à 25 ans en recherche d'apprentissage
- Prochain atelier : mercredi 2 avril, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / [apolline.gatti@cci21.fr](mailto:apolline.gatti@cci21.fr)
- **Certaines rencontres pourront être suivies par la presse**

## 25 entreprises ouvrent leurs portes

*Le 5 avril  
en Côte-d'Or*

**Rendez-vous.** La CCI Côte-d'Or reconduit l'opération « Entrez dans l'entreprise ! » à laquelle 25 établissements participeront cette année.

Pour le grand public, c'est une occasion unique de découvrir sur le terrain la réalité du paysage économique local et de rencontrer des décideurs dans des secteurs aussi diversifiés que l'agroalimentaire, l'équipement industriel, l'habitat, la mécanique générale, le recyclage des déchets...

Pour les entreprises, c'est l'opportunité de valoriser leur activité, de montrer le travail de chaque salarié dans son milieu professionnel, et de faire découvrir des métiers et des savoir-faire parfois méconnus.

Cette 6<sup>e</sup> édition d'« Entrez dans l'entreprise ! » comprend deux volets : une journée grand public le samedi 5 avril, et une période plus large dédiée aux visites scolaires.

- « Entrez dans l'entreprise ! » 2014
- Le 5 avril dans 25 établissements de Côte-d'Or, pour le grand public, et jusqu'en mai pour les scolaires
- Liste des établissements participants sur [www.entrezdanslentreprise.fr](http://www.entrezdanslentreprise.fr)
- Contact : Déborah Moussu / 03.80.65.92.56 / [deborah.moussu@cci21.fr](mailto:deborah.moussu@cci21.fr)
- **Les journalistes qui souhaitent interviewer des chefs d'entreprises participants sont invités à nous contacter**

## A noter

### Formations web pour les entreprises

Depuis  
janvier 2014  
en Côte-d'Or

**L'entreprise visible sur Internet.** CCI Formation Côte-d'Or, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or, propose 8 formations web et une formation smartphone.

Au programme : créer son site Internet, créer et administrer son site e-commerce, analyser le trafic de son site Internet, mettre en place le référencement naturel de son site Internet, mettre en place le référencement publicitaire de son site Internet, toutes les étapes pour créer et diffuser ses newsletters, utiliser Facebook et les réseaux sociaux à titre professionnel, savoir gérer sa e-réputation, optimiser l'utilisation de son Iphone pour gagner en efficacité dans un contexte professionnel.

Ces formations, animées par des spécialistes, sont destinées aux chefs d'entreprises pour leur permettre d'optimiser leur visibilité et leur communication sur Internet, en apprenant à maîtriser les outils web adaptés à leurs besoins et leurs attentes.

- Formations Web
- Depuis janvier 2014
- En Côte-d'Or
- Contact : Séverine Delidais / 03.80.65.91.72 / [severine.delidais@cci21.fr](mailto:severine.delidais@cci21.fr)

## Les RV périodiques de la CCI21

**Création d'entreprises**  
**L'Ecole du Créateur**  
lundi 7 avril  
à Dijon, et  
par visioconférence  
à Beaune

### Atelier « préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune. Comprendre les documents à réaliser pour son projet : compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie, évaluer ses charges, calculer le BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64. / [jeremy.paravy@cci21.fr](mailto:jeremy.paravy@cci21.fr)

### Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h30 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune. Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre, auprès de quel organisme déposer son dossier ? Quand ?

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / [jeremy.paravy@cci21.fr](mailto:jeremy.paravy@cci21.fr)

**Création d'entreprises**  
**Les mardis de la création/reprise**  
mardi 8 avril,  
à Châtillon-sur-Seine

### Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 9h00 à 12h00, dans les locaux de Pôle Emploi, 1 rue Ernest Humblot à Châtillon-sur-Seine.

Les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise ; le dispositif d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises.

Contact : Sophie Collard / 03.80.81.59.87 / [sophie.collard@cci21.fr](mailto:sophie.collard@cci21.fr)

**Réunion export**

jeudi 10 avril,  
à Dijon

**« Les contrats à l'international »**

De 14h00 à 16h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon

Contact : Yves Louaisil / 03.80.65.92.70 / [yves.louaisil@cci21.fr](mailto:yves.louaisil@cci21.fr)

**Création d'entreprises**

**L'Ecole du Créateur**

jeudi 10 avril,  
à Saulieu

**Permanence sur RV destinée aux créateurs et repreneurs d'entreprises**

De 14h00 à 17h00, au Centre social, 5 rue Tour des Fosses, à Saulieu.

Pour les projets de création ou reprise d'entreprise, et le suivi post-crédation, les étapes et les dispositifs d'accompagnement de la création/reprise.

Contact : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / [irene.bianchi@cci21.fr](mailto:irene.bianchi@cci21.fr)

## Contact presse

---

- Marie-Laure Chardon [marie-laure.chardon@cci21.fr](mailto:marie-laure.chardon@cci21.fr) 03.80.65.91.54.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)